

**PROJET PEDAGOGIQUE DU**

**CENTRE DE LOISIRS**

# **LA MAISON DES COLLINES**



**Patricia NINI**  
Centre de loisirs de la Maison des Collines  
Chemin de BEL AIR  
38320 EYBENS

Association des Centres de Loisirs  
11 ave Jean Perrot 38100 Grenoble

..... mail : [pnini@acl-grenoble.org](mailto:pnini@acl-grenoble.org) \_\_\_\_\_

Site : [www.acl-grenoble.org](http://www.acl-grenoble.org)



Edition 2009

## LES FONCTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES D'UN CENTRE DE LOISIRS

En dépit du fait que certains enfants ont la chance de pouvoir partir en vacances avec ou sans leurs familles, il est aisé de reconnaître que, dans une conjoncture perturbée comme la nôtre, les problèmes du chômage et de la misère menacent tout le monde.

Dans un système où la violence entourent les enfants au quotidien et ce, quelque soit leur niveau social, l'existence des centres de loisirs (avec ou sans hébergement) est important afin de préserver la nature même de l'enfant. Différents types de violences peuvent ainsi être répertoriés :

### violence physique

cadre de vie des quartiers difficiles, rapports de force dans les cités ou les écoles, parents douteux...

### violence morale

télévision, informations, propagandes, guerres, certains sites Internet...

### violence affective

mauvais exemples des "grands", démission des familles, parents isolés, mauvais traitements...

Le centre de loisirs (avec ou sans hébergement) se doit d'ouvrir le monde aux enfants de façon ludique, de tenter de les rendre acteurs de leur devenir, de leur permettre de « croire encore et toujours » malgré les difficultés quotidiennes de leurs vies ou de celles de leur entourage.

C'est en protégeant le mieux possible son rythme d'évolution, sa sérénité, son innocence et sa tranquillité que l'on aide un enfant à se construire.

De plus, lorsqu'un centre de loisirs étend ses prérogatives en accueillant, en "intégration", des enfants handicapés, il atteint l'un de ses objectifs fondamentaux, c'est-à-dire une réelle mixité sociale offrant de ce fait, l'opportunité d'acquérir une notion essentielle à tout être humain : la tolérance et l'acceptation de la différence.

On comprend alors la fonction sociale de ce type de structure.

Dans un esprit chaleureux et sain, le centre de loisirs représente pour chaque participant une approche différente de la vie, mêlant entre autres, compétences et jeux "intelligents", découvertes et approfondissements, vie collective et respect de l'individu...

Le centre de loisirs durant l'année (mercredis) permet aussi de profiter d'un agréable interlude ludique et éducatif dans une semaine de scolarité.

Lors des vacances, c'est un moyen évident d'évasion, de liberté, de découvertes...

La vie nous montre chaque jour que l'école n'est plus la seule source d'apprentissage et surtout qu'elle n'est plus le lieu privilégié où le monde de l'enfance est encore respecté.

De ce fait, la diversité des propositions faite aux enfants (centres de loisirs, camps, voyages à l'étranger, activités dans les quartiers...) leur permet de découvrir autre chose et de conserver le plus possible leur spontanéité et leur joie de vivre dans le respect de soi et des autres.

Ainsi le centre de loisirs met en évidence sa fonction éducative.

C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges, de jeux et de réflexions, d'apprentissages divers et de communication.

Dépendant d'une municipalité ou d'une œuvre, il se doit d'être cohérent dans ses démarches et sécurisant dans ses actions, tant pour les enfants que pour les adultes (A.C.L, mairie, familles).

Outre le fait que l'encadrement habituel de l'enfant (familles, école) soit quelque peu changé, surtout pour des maternels, il est essentiel de comprendre qu'un enfant en centre de loisirs peut laisser libre cours à son expression, sa créativité, son imaginaire en dehors d'un "cadre connu".

Cette expérience en collectivité (parallèlement à l'école et à la famille), peut également lui enseigner certaines règles de vie, notamment, les notions de générosité et d'égoïsme, de communication et d'écoute, de partage et de respect, d'attention et d'indifférence, de respect de l'autre avec et malgré toutes ses différences (race, handicap...)

Permettre à l'enfant d'exploiter ses propres capacités et d'anticiper par la réflexion et la compréhension toute action engagée;

Être à l'écoute de ses besoins, de ses envies, de ses aspirations, de ses attentes afin qu'il se sente concerné et décideur et que, de ce fait, sa motivation soit constante;

Qu'il soit guidé, dans toutes ses démarches, ses quêtes et sa créativité, par un encadrement compétent, attentif et polyvalent ,

Voilà quelques objectifs d'un centre de loisirs.

Ce projet sera remis à l'A.C.L et disponible, sur site, à tout le personnel afin de susciter une motivation personnelle dans une implication collective totale.

## INTRODUCTION AU PROJET PÉDAGOGIQUE DU DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MAISON DES COLLINES

Un projet pédagogique regroupe des objectifs concrets assortis de moyens permettant de tisser une trame d'actions pour la période et le public concernés.

C'est la base d'un contrat moral liant les motivations de la directrice et les objectifs de l'A.C.L.

C'est un outil d'informations et de coordination nécessaire à la compréhension de tous et permettant d'obtenir les réponses à certaines questions légitimes.

S'il existe une partie dite "négociable" où l'équipe adapte ses objectifs et ses méthodes, exprime ses expériences et ses éventuelles suggestions afin de garantir la satisfaction de l'enfant,

il existe une partie dite "non-négociable", regroupant les domaines de la sécurité des enfants (morale, physique et affective), de la prévention, de la législation et des mœurs ainsi que la partie incontournable du thème spécifique au centre de La Maison des collines.

Le projet pédagogique définit les modes d'organisation et de fonctionnement du centre de loisirs, avec entre autres :

- les objectifs (généraux et particuliers) et les moyens de mise en œuvre
- le descriptif du centre
- la fiche technique
- les modalités d'accueil
- la fonction de chacun
- les activités nature, scientifiques, traditionnelles
- les réunions de l'été et ses particularités
- les horaires type du centre de loisirs

Cela dit, le projet pédagogique (partie négociable) ne doit pas être considéré comme figé et pesant.

C'est avant tout une trame de travail pouvant et devant évoluer en fonction des besoins et/ou de la période concernée.

Cependant, un membre de l'équipe ayant signé son contrat et pris connaissance dudit projet s'engage à le respecter et à le faire respecter.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Considérer l'individu à son propre niveau d'évolution.
- Permettre à l'enfant de s'épanouir individuellement en collectivité.
- L'aider à découvrir sa propre créativité.
- Le laisser s'exprimer, forger son individu dans le respect de l'autre.
- Permettre à l'enfant d'acquérir le discernement dans ses choix d'activités et dans l'expression de celles-ci.
- Responsabiliser l'enfant quant à ses actes, à ses mots.
- Favoriser ses remises en question, le respect de ses engagements.
- Lui permettre d'évaluer ses aptitudes, de dépasser certaines lacunes.
- Amener l'enfant à une certaine autonomie.

## OBJECTIFS PARTICULIERS ET MOYENS

Permettre à l'enfant, en fonction de son âge, de développer au mieux :

- son comportement social :

coopération, conscience et respect de soi, de l'autre, de la Nature, des règles...

- son comportement intellectuel :

attention, concentration, compréhension, représentation, dialogue et écoute...

- son comportement physique :

coordination, adresse, précision, conscience du mouvement, hygiène, respect de l'environnement, des animaux...

Ce développement, pour une même activité, implique des dominantes quelque peu différentes en fonction de l'âge et de l'évolution de chacun :

- dominante de jeux

- dominante de mémoire et de recherche

- dominante de formation, d'exploitation, de découverte

## LE CENTRE DE LOISIRS

### DESCRIPTIF GÉNÉRAL DES LOCAUX

La Maison des Collines est un centre appartenant à la Ville de Grenoble, situé sur les hauteurs de la commune d'Eybens. La propriété d'environ 7 hectares possède une mini ferme avec ânes, ponette, bouc, chèvres, brebis, poules et coqs, lapins...; un potager; une mare; des sous-bois; une immense prairie; des arbres fruitiers...

L'Association des Centres de Loisirs de Grenoble (ACL) organise un centre de loisirs, tout au long de l'année, les mercredis et vacances scolaires.

Elle travaille régulièrement en partenariat avec les associations de quartiers de la Ville de Grenoble sur différents types de projets dont l'accueil de loisirs de La Maison des Collines.

Ce centre accueille des enfants de 3 ans à 12 ans.

La structure est composée de 4 bâtiments principaux :

- le bâtiment maternel possède 4 salles principales d'activités (deux par étage)
- le bâtiment central possède une salle d'accueil
- le château, sur 2 niveaux, possède 3 salles d'activités

Répartition par groupe d'âge :

- Les Poussins (3 et 4 ans) au niveau 1 du bâtiment maternel
- Les Nounours (5 et 6 ans) au niveau 0 du bâtiment maternel
- Les Ptits loups (6 ½ à 8 ans) au RDC du "château" (bâtisse du XVI<sup>e</sup> siècle)
- Les castors (9 à 12 ans) au 1<sup>er</sup> du "château" (bâtisse du XVI<sup>e</sup> siècle)

La capacité d'accueil, fixée par la ville de Grenoble, est de 155 enfants.

C'est un centre principalement axé sur l'approche de la nature, le respect de l'environnement et par extension sur la découverte de la frange verte, mais également (depuis l'été 2002) sur l'initiation à la culture scientifique et technique.

Le restaurant est situé près du bâtiment des maternels avec du matériel adapté à l'âge des enfants.

En période de forte affluence, il existe 2 services distincts (un à 11h30 et un à 12h30)

Le service des repas est assuré en liaison froide par la Ville de Grenoble.



## MODALITE D'ACCUEIL

L' Association des Centres de Loisirs a mis en place un accueil des enfants sur différents arrêts répartis dans plusieurs quartiers de la ville de Grenoble (Pinal, Villa Arthaud, Capuche, Ampère et sur place)

Les familles déposent leurs enfants dès 8h00 le matin et les récupèrent au même endroit, jusque 18h00 le soir.

*Attention : trop souvent les familles se plaignent de l'accueil qui leur est réservé : animateurs assis ne se levant pas à l'arrivée des familles, animateurs occupés (?) qui "oublie" de saluer les parents, les enfants souvent livrés à eux-mêmes avec un coloriage...*

*Vous êtes le seul lien entre les familles et le centre, mettez-vous à la place des familles et songez à votre propre réaction si vous étiez parents !!!*

*Un sourire, un "bonjour", une phrase d'explication de la journée... est-ce trop demander ???*

La responsabilité du centre s'arrête dès que l'enfant est récupéré par sa famille ou par une personne dûment habilitée.

L'ACL a mis en place, depuis plusieurs années, un partenariat avec plusieurs associations de quartiers (Maisons de l'enfance, MJC, centres sociaux,...) qui utilisent le site de la Maison des Collines, entre autres, en période de congés scolaires et bénéficient, s'ils le souhaitent, de la direction pédagogique, de l'organisation, du transport ainsi que de la logistique "ACL".

Les animateurs, quelles que soient leurs structures d'origine, sont intégrés aux animateurs ACL et ne forment qu'une seule et même équipe "Maison des Collines"

Les enfants issus de ces structures sont également répartis dans les différents groupes d'âge.

L'ACL est également partenaire de l'AFIPAEM, association gérant des instituts médicaux pour handicapés mentaux dans un projet qui intègre\* leurs enfants ( de 4 à 16 ans), de même que nous accueillons régulièrement (jusque 10 enfants sur 155 en été) des enfants de l'APF (handicap moteur et parfois polyhandicapé) aux groupes d'enfants des structures gérées par l'ACL dont la Maison des Collines.

Cette expérience, reconduite chaque année, a permis aux enfants vivant un handicap de se mêler aux autres à leur convenance, d'être appréciés et valorisés, de se faire des copains et que tous puissent vivre une aventure mémorable. Pour cela, l'encadrement spécifique se fait autour du volontariat et du dévouement.

Tout cela contribue à mettre en œuvre un des objectifs fondamentaux de ce projet : la mixité sociale dont le projet associatif est garant.

\* : En fait d'intégration, nous favorisons un encadrement particulier à chaque enfant handicapé afin de lui garantir une liberté totale d'actions, de partage ou d'isolement sans jamais le "mettre de côté" en attendant la fin de l'activité.

## RÉPARTITION DES RÔLES

*Chaque adulte est considéré comme étant "au service de..." par le fait qu'il s'engage à partager, à aider, à soutenir l'autre (enfant ou adulte).*

### La directrice :

La directrice est avant tout un coordinateur.

Elle a aussi un rôle formateur auprès de son équipe.

Elle est également le relais avec les relations extérieures.

Elle est assistée d'une ou deux adjointe(s) qui la seconde(nt) dans son travail.

La directrice ou l'adjointe intervient dans plusieurs domaines :

#### Celui de la sécurité :

Elle veille à ce que chaque enfant bénéficie de toute la vigilance d'un personnel responsable tant au niveau physique que moral ou affectif.

Elle est responsable de tous les adultes travaillant au contact des enfants, sur le centre de loisirs (animateurs, personnel municipal).

Elle gère la pharmacie et les trousseaux de secours.

#### Celui des locaux :

Elle s'engage à accueillir les enfants dans des locaux propres et chaleureux, de permettre à l'équipe de travailler dans de bonnes conditions, à faire respecter les locaux en particulier et le site en général.

#### Celui de la pédagogie :

La directrice ou l'adjointe veille à ce que les adultes soient en mesure d'exploiter, d'approfondir voire même de réviser leur pédagogie personnelle afin de garantir la justesse de leurs actes et la justice de leurs décisions.

Elle est au service de ...

#### Celui de l'organisation du centre :

La directrice gère le budget, établit les contrats de travail, s'occupe de l'administratif du centre.

Elle assiste et conseille lors de la création des plannings d'activités, elle régule les propositions.

Elle ou son adjointe supervise le déroulement des activités, l'organisation des repas.

#### Celui de la vie quotidienne :

Elle évalue régulièrement le bon déroulement du centre ainsi que les attentes de chacun.

Elle n'intervient pas directement dans la relation enfant-animateur, animateur-animateur, animateur-famille, sauf en cas d'urgence et/ou de problème grave...

#### Celui des relations extérieures :

La directrice ou l'adjointe assure la liaison avec l'A.C.L, les familles, le médecin ou l'hôpital, le responsable municipal du site et tout intervenant extérieur.

### L'adjointe de direction :

Elle travaille en coordination avec la directrice.

Elle remplace la directrice en cas d'absence de celle-ci.

Elle assume les mêmes responsabilités pédagogiques que la directrice.

Elle gère les régies.

### L'équipe d'animation :

Elle est recrutée pour ses compétences et sa polyvalence.

Elle est également choisie pour sa pédagogie, son expérience personnelle, son ouverture d'esprit, sa convivialité, sa motivation aux activités du centre.

Elle assure la sécurité des enfants (physique, morale, affective).

Elle est responsable du matériel, des locaux, du respect de l'environnement.

L'animateur est le seul intervenant (sauf cas particulier) auprès des enfants de son groupe mais il est également responsable du comportement de tous les enfants se trouvant dans son champ de vision.

L'équipe analyse régulièrement ses actions, ses jugements, ses relations aux enfants, aux adultes et n'hésite pas à se remettre en question et à réviser, s'il y a lieu, ses décisions, sa manière d'être.

*Tout manquement à cette clause entraînerait une rupture immédiate dans notre collaboration.*

L'équipe organise avec les enfants, la mise en place, le débarrassage et le nettoyage des tables le midi en respectant et en faisant respecter, au mieux, le tri des déchets.

*Aucun maternel ne devra porter de vaisselle en verre.*

L'équipe est assistée de la directrice et de l'adjointe de direction.

Elle est au service de ...

### Les intervenants :

Ils font partie intégrante de l'équipe et sont présents aux réunions de préparations et de bilans.

Ils participent à l'organisation et à la mise en place des activités spécifiques en collaboration avec l'équipe d'encadrement du centre de loisirs (ex : grands jeux).

Ils partagent leurs savoir-faire et proposent leurs compétences aux enfants et aux adultes afin de les initier au respect de l'environnement et à leur passion pour la nature.

Ils sont un lien direct entre l'activité principale du centre (la Nature, le scientifique) et l'équipe.

Ils sont responsables des animaux et à ce titre, décideurs en cas de problème majeur après avis de la ville.

Ils interviennent dans tous les domaines liés à la Nature.

Ils sont partenaires de l'équipe et de la direction.

S'il intervient seul, le groupe sera d'environ 6 à 10 enfants (selon l'activité).

S'il est accompagné d'un animateur, le groupe d'enfants sera plus important.

### Le personnel municipal du service J.V.A.:

Il est composé de Christiane (responsable des bases de plein air de la Ville de Grenoble), de Jean-Luc (son adjoint), de Pascal (factotum, responsable de la ferme, du potager, entretien du site) et de personnels de service (repas et nettoyage des locaux)

# LES ACTIVITÉS

## LES OUTILS PEDAGOGIQUES POUR LES ACTIVITÉS NATURE

*Toutes ces activités sont abordées lors de la formation nature, fin juin de chaque année.*

Les enfants découvrent ici un monde presque inconnu : la Nature.

Aussi, les activités proposées en rapport avec la Nature sont adaptées à l'âge de l'enfant.

En cherchant à développer l'imaginaire des plus petits, on favorise une approche en douceur vers le respect de l'environnement.

Beaucoup de balades d'observation, de jeux d'éveils et sensoriels sont mis en place.

- **La mini ferme**, où cohabitent des animaux domestiques et familiers (bouc et chèvres, brebis, poules et coqs, ânes et ponette, cochon, lapins...), est un outil pédagogique exceptionnel permettant à l'enfant d'avoir un contact privilégié avec son cheptel pendant le soin ou les caresses, l'observation ou la balade.
  
- **Le potager** est mis à la disposition des enfants pour semer, entretenir, récolter et déguster des fruits et des légumes frais et sains.  
*Le plaisir d'un petit enfant, découvrant que le légume de son assiette a d'abord été « graine » puis « plante », que sur la branche la fleur précède le fruit. Et cela, de son point de vue, c'est simplement : « magique »!*
  
- **La mare**, sécurisée, permet l'observation de petites bêtes fort sympathiques (grenouilles, libellules, têtards, poissons...). Ce lieu déborde de vies, petites mais énergiques. Il recèle une ambiance calme et apaisante. Les enfants apprécient et respectent ce « silence qui s'écoute ! ». Les enfants participent au nettoyage des berges, observent et reproduisent sur papier (par exemple) ce qu'ils voient, ce qu'ils ressentent.
  
- **Le four à pains** est utilisé régulièrement pour fabriquer le goûter, la cuisine est au programme toute l'année et la nature nous aide dans les choix de préparation:
  - septembre est le mois des tartes Tatin, des compotes
  - octobre novembre, on déguste des noix
  - décembre, on grille les châtaignes
  - juin juillet, on goûte les radis, les légumes...
  - le reste de l'année on fabrique chaussons aux pommes, pizzas, tartes aux fruits, pains briochés ou salés...

De plus, en été, en fonction des activités, des pique-niques sont régulièrement proposés (sauf aux Poussins), ainsi que des buffets festifs, organisés par le service restauration de la Ville de Grenoble.

Selon la saison, on fabrique avec les moyens que nous offre la nature des cabanes dans les sous-bois pour s'approprier les lieux, pour observer à l'affût, des mangeoires pour nourrir les animaux de passage, des nichoirs,...

A certaines périodes de l'année, les enfants vont en forêt, ou tout simplement aux abords des enclos prélever au plâtre ou à la cire, diverses empreintes d'animaux (renard, chevreuil, lapin, âne, chèvre,...) afin de les étudier, de les reconnaître et de s'en servir en activité manuelle.

Avec des éléments naturels récupérés lors de promenades, les enfants réalisent tout au long de l'année: pochoirs, herbiers, instruments de musique, mobiles décoratifs ou représentant la chaîne alimentaire...

Les enfants âgés de 8 à 12 ans s'initient au travail du bois en construisant des jeux, en fabriquant des objets... Cette activité est encadrée par une ébéniste plasticienne.

La création de jeux collectifs -conçu par les intervenants et l'équipe-(jeu de l'oie, jeu de piste, chasse au trésor...) aide les enfants à acquérir une certaine connaissance du site et de son environnement.

Lors de ces grands jeux, les âges sont mélangés afin de rassurer les plus petits et de responsabiliser les plus grands.

Les activités scientifiques sont assurées par l'association "Jeunes et Nature", initiant les enfants à la compréhension de certains phénomènes.

En été, les maternels utilisent 2 pataugeoires plastiques sur le centre et les plus grands profitent de la piscine d'Eybens.

La conception du site se prête idéalement à l'exploitation de ses extérieurs.

Les enfants de la Maison des Collines ne restent que rarement à l'intérieur des locaux, sauf pendant les temps calmes ou à cause d'intempéries importantes.

Décidément, le centre de loisirs de la Maison des Collines offre une large palette d'activités liées à la nature, pour le plus grand plaisir de tous!

## LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES

Ne serait-ce que pour des raisons d'ordre climatique, il n'est pas possible de proposer aux enfants des activités exclusivement en extérieur.

En fonction de leur âge, les enfants ont des activités plus ou moins techniques tout en restant incontournableement ludiques!

Les enfants profitent de locaux adaptés à leur âge et à leur taille.

Les activités manuelles ont souvent lieu à l'intérieur, mais à la belle saison, il nous arrive régulièrement de sortir les tables, de les installer dans une zone ombragée et de laisser les artistes œuvrer!

Cela dit, les activités manuelles ont toujours un rapport avec la Nature :

- la pâte à sel représentera des animaux, des légumes, etc.
- à Noël, on fabriquera un arbre de Noël avec des éléments naturels et les enfants le décoreront à leur goût.
- lors de grands jeux, le thème de la Nature sera également exploité.
- les fresques aussi aborderont ce thème, etc.

## LES VEILLEES (en été)

Depuis plusieurs années, le centre de loisirs met en place en juillet et en août, une veillée sur inscription.

Les enfants (à partir de 5 ans) sont pris en charge de 18h00 à 22h15 environ.

Les animateurs volontaires (bénévoles) leur ont préparé le repas, le grand jeu (chasse au trésor, kermesse,...) et organisent entièrement leur soirée, sans oublier le « final », méticuleusement réfléchi.

Cette activité supplémentaire est systématiquement reconduite, d'une part à cause de l'enthousiasme qu'elle génère à l'équipe présente, mais surtout à cause de la joie immense qu'elle procure aux enfants inscrits.

Les parents récupérant obligatoirement leurs enfants sur le site, nous rappellent, à chaque fois, leur grande satisfaction.

## REUNIONS DE L'ETE

Ces réunions, bien qu'obligatoires, sont mises en place pour les animateurs et leurs contenus peuvent varier en fonction des attentes respectives de chacun (animateurs, intervenants, direction).

### Formation Nature (dernière semaine de juin)

On y aborde toutes les activités liées aux outils pédagogiques du site (9h/17h).

### Réunion de préparation

Elle a lieu avant le séjour et après la formation afin de mieux préparer l'été (8h30/16h30).

### Visite des familles

Elle a lieu le jour de la préparation, en fin d'après-midi (16h30/17h30).

### Réunion de bilan

Si nécessaire en cours de séjour et pouvant être provoquée par toute l'équipe en fonction de l'urgence. Chaque semaine, un bilan écrit sera demandé aux animateurs.

### Formation continue (conseils)

Les intervenants sont disponibles pendant la "pause animateurs" (voir planning au bureau) pour rendre service et donner de bons tuyaux", répondre aux questions, aider dans la mise en place d'activités, guider si besoin dans la préparation des grands jeux...

Les animateurs devront profiter de ce temps pour acquérir certaines bases et/ou compléter leurs savoirs (les autres prendront le relais pour les pauses)

Cette nouvelle mesure a pour but de permettre aux animateurs de se sentir plus à l'aise et plus concernés par le centre et de mieux les sensibiliser aux activités prévues.

## PARTICULARITÉS

Rappel de la répartition par groupe d'âge :

- Les Poussins (3 et 4 ans)
- Les Nounours (5 et 6 ans)
- Les Ptits loups (6 ½ à 8 ans)
- Les castors (9 à 12 ans)

Les Poussins n'ont pas d'activités spécialisées (avec intervenants) les après-midi.

Chaque groupe (sauf les Poussins) auront une sortie par semaine à la journée de 10h à 16h30 avec un intervenant Jeunes et Nature ou ONF

Les grands iront une fois par semaine à la piscine d'Eybens.

Les Poussins et Nounours se partageront la pataugeoire tous les après-midi (sauf sortie journée des Nounours).

Kermesse ou Grand Jeu, tous les vendredis après-midi, sans intervenants.

## HORAIRE TYPE

8h00-9h30 Accueil des enfants ET des familles (explications sur les activités de la journée) et trajets

*Moment idéal pour se rappeler les activités prévues du jour et du "qui fait quoi?" si cela n'a pas été fait la veille.*

9h30 Arrivée des groupes

Répartition dans les bâtiments par groupes d'âge

Distribution de la collation et appel

Récapitulatif de la journée et/ou des propositions par les animateurs

10h00 Activités

11h30 Repas des Poussins et des Nounours (sauf sortie journée des Nounours)

12h30 Repas des Ptits loups, Grands loups, Castors (sauf sortie journée)

*1 fois par mois, en été, un buffet froid est organisé (fonctionnement de 2 services). Les animateurs ont alors en charge de servir et guider les enfants.*

Sieste Poussins : Entre 1h30 et 2h de sieste

Temps calme Nounours : 1 h30 à 2h

Temps libre Ptits loups, Castors :  $\frac{3}{4}$  d'heure à 1 heure

14h00 Activités Poussins, Nounours (14h30 en cas de mauvais temps)

14h00 Activités Ptits loups, Castors

16h15 Goûter + préparation départ

17h00 Départ des cars

17h00-18h00 Accueil et retour de la journée aux familles

## CONCLUSION

Les activités, de quelque nature qu'elles soient, restent un moyen d'exploiter, au mieux, ce site incomparable.

La Maison des Collines est un outil performant dans l'éducation d'un enfant.

En plus d'être un endroit qui favorisera son autonomie ou certaines règles de vie inhérentes à la collectivité, ce lieu magique, proche de la ville, lui permet de voyager :

Au pays des lutins (dixit "Jeunes et Nature"), bien sûr, où la vie s'active dans tous les coins et recoins : sous une pierre, sur une branche, dans les fourrés, dans les enclos, dans les bâtiments, au restaurant, dans le ciel, sous l'eau...

Une tentative réussie de responsabiliser les enfants dès la maternelle et de les impliquer à respecter la nature, de les inciter à observer la beauté de celle-ci, la sagesse de ses saisons, la rigueur de ses choix.

Mais aussi de tenter de comprendre les causes de certains mystères naturels ou artificiels de la nature.

La Maison des Collines apporte aux enfants une douceur de vivre, d'apprendre, loin des tumultes de la vie quotidienne.

C'est un lieu d'exception.